

Conseil Municipal du 28 janvier 2019 à 20H30

Le quorum est atteint : le maire et 9 conseillers présents à l'ouverture.

Janine Lafon a donné pouvoir à Marie-Jo Fouilhac-Gary.

Marie-Agnès Thomas est excusée.

Sébastien Gallineau rejoint la séance à 21h.

Secrétaire de séance : Lydie Nouyrit

Secrétaire auxiliaire : Véronique Lapacherie

1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 décembre 2018

→Vote à l'unanimité (11 voix)

2- Tarifs des loyers au 01/01/2019

L'indice de hausse sera appliqué sur les logements.

→Vote à l'unanimité (12 voix)

3- Fêtes et cérémonies compte 6232

2 points sont ajoutés à la liste du compte 6232 : cadeaux de fin d'année au personnel communal et manifestations sportives.

→Vote à l'unanimité (12 voix)

4- Salle des fêtes – modification des tarifs

Associations de la commune : gratuit (option ménage 30€)

Habitants de la commune : 100€ pour 2 jours (50€ par jour supplémentaire)

Associations et particuliers extérieurs : 250€ pour 2 jours (50€ par jour supplémentaire)

→Vote à l'unanimité (12 voix)

5- Parc Naturel Régional – représentation au comité syndical

Jacques Coldefy remplacera Isabelle Pauly à la suppléance du comité syndical du PNR.

→Vote à l'unanimité (12 voix)

6- Encaissement d'un chèque

Chèque de 94.79€ des assurances AXA.

→Vote à l'unanimité (12 voix)

7- Instauration d'un droit de préemption sur les commerces.

→Vote à l'unanimité (12 voix)

8- Stade de foot – travaux - convention avec la commune de Reyrevignes

Suite aux travaux, les matchs peuvent dorénavant être disputés à Livernon. La convention ne sera donc pas renouvelée avec Reyrevignes pour l'utilisation de son stade.

→Vote à l'unanimité (12 voix)

9 - Cimetière – avancement du dossier

Suite à la reprise de concessions, les travaux d'exhumation ont commencé. 5 caveaux sur 23 ont été vidés.

10- Convention pour groupement de commandes – opération avec le Grand Figeac pour le cœur de village

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention.

→Vote à l'unanimité (12 voix)

11- Convention pour la participation financière à l'opération cœur de village pour la part communale

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention.

→Vote à l'unanimité (12 voix)

12- Jugement du tribunal administratif pour annulation de 2 délibérations de 2015

Le maire informe le conseil de la décision du TA. 2 délibérations de 2015 doivent être annulées. La mairie est en attente des services de la préfecture afin de connaître la procédure à suivre.

13- Informations diverses

- Adressage : réunion de travail prévue le 29/01.
- Transport pour les restos du cœur prévu le 7/02.
- Signature de l'acte d'achat des terrains Cavalie le 16/02.
- Réunion sur le projet « bourg-centre » le 04/02.
- Courrier du Grand Figeac pour l'organisation d'une séance de cinéma en plein air.
- Ouverture de la supérette Proxi le 06/02. Inauguration le 05/02. Des containers poubelle sont demandés.
- Plantation du verger vers la doline de l'écobarri le 10/02.
- Les pompiers fêteront la Sainte-Barbe le 01/02.
- Un voyage scolaire est envisagé par l'équipe enseignante, une participation est demandée à la municipalité. La demande sera étudiée lors de l'élaboration du budget.
- Dans le cadre du « grand débat », un cahier de doléances a été ouvert à la mairie.

La séance est levée à 23h15.